

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 05-6612 / 100040
Icobulle-Imprimeur SA, 1630 Bulle
impression sur machines offset (4 et 2 couleurs) – apprêt / reliure
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
3 H
18.12.2005–17.12.2008 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 05-6559 / 100538
Valtronic SA, 1343 Les Charbonnières
3 ateliers: Bonding salle blanche, CMS, montage manuel
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
16 H, 67 F
17.04.2005–16.04.2008 (Renouvellement/modification)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 04-5542 / 102159
Hertz SA, 1005 Lausanne
Location d'automobiles
besoins spéciaux de consommation
3 H, 1 F
02.01.2005–01.01.2008 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)

- 05-6564 / 100563
Nestlé Suisse SA, 1350 Orbe
production du café soluble, stretching, service de maintenance technique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
85 H, 1 F
17.04.2005–16.04.2008 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 05-6308 / 100723
Crema SA, 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Conditionnement
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
18 H
13.06.2005–12.06.2008 (Renouvellement/modification)
- 05-6440 / 100723
Crema SA, 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Logistique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
10 H
12.06.2005–11.05.2008 (Renouvellement/modification)
- 05-6452 / 110365
SecurePost AG, 1000 Lausanne 16
Transport de sécurité, préparation des commandes, planification
besoins spéciaux de consommation
3 H
01.07.2005–30.06.2008 (Nouveau permis)
- 05-6455 / 110371
Pacheco & De Jesus Paradela Pacheco Transport, 1213 Onex
Livraison des médicaments et produits liés dans les pharmacies
besoins spéciaux de consommation
2 H
01.08.2005–31.08.2008 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 05-6304 / 100723
Crema SA, 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Traitement thermique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
4 H
12.06.2005–11.06.2008 (Renouvellement)
- 05-6305 / 100723
Crema SA, 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Service d'entretien
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
6 H
13.06.2005–12.06.2008 (Renouvellement/modification)

- 05-6307 / 100723
Cremo SA, 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Laboratoire
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
2 H, 2 F
13.06.2005–12.06.2008 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 05-6460 / 100548
Laboratoires Serono SA, 1170 Aubonne
production (matières premières et produits finis) – QA/QC
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
65 H, 20 F
07.08.2005–08.08.2008 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

2 août 2005

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail